



Honoraires de négociation Transactions

Ces honoraires sont calculés par rapport au prix net vendeur.

1,5 M€ et plus	Honoraires = 4% TTC soit 3,33% HT
De 600 K€ à 1,5 M€	Honoraires = 5% TTC soit 4,17% HT
De 100 K€ à 600K€	Honoraires = 6% TTC soit 5% HT
100 K€ et moins	Honoraires = 7% TTC soit 5,83% HT

Taux de TVA en vigueur : 20%

Pour les mandats de substitution (mandats reçus en délégation), les honoraires appliqués sont ceux de l'agence partenaire.

Cabinet immobilier Sud Marine

Tél : 04 94 30 59 53

E-mail : sudmarine83@orange.fr / Site : www.sudmarineimmobilier.com

Valparc II, Bât B, Z.E. Les Playes, Av de Rome, 83500 La Seyne sur mer / SARL au capital de 7500 €
N° SIRET 441 799 145 00012

Code NAF 703A - Carte professionnelle n° 4133, préfecture du Var - Garantie financière GALIAN 120 000€